



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Somme**

Note de présentation

Dans le cadre de travaux de rénovation de bâtiments d'une résidence rue du 14 juillet à Rosières-en-Santerre, une demande de dérogation d'espèces protégées au titre de l'article L.411-2 du code de l'environnement a été déposée par Amsom Habitat. Le projet consiste en un ravalement de façades ainsi qu'un changement des menuiseries afin d'améliorer l'isolation des bâtiments. 40 nids d'Hirondelle de fenêtre seront détruits dans le cadre des travaux.

Lors de l'instruction administrative du dossier, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme a émis un avis favorable à cette demande en date du 22 février 2023. Le dossier a été transmis au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui a rendu un avis favorable sous réserve le 21 avril 2023.

Le projet d'arrêté ci-joint est soumis à consultation du public du 8 au 23 juin 2023.

Les personnes le souhaitant peuvent émettre leurs observations à l'adresse suivante :
ddtm-chasse@somme.gouv.fr

En cas d'observations, le délai de publication de l'arrêté ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la date de clôture de la consultation.

En cas d'observations, ces dernières seront synthétisées et la synthèse publiée à l'expiration du délai de consultation avec l'arrêté signé.